

NOTICE D'UTILISATION

*** REMORQUE RECORD AVEC
CONTENEUR INTEGRE
+ 88 M² D'ECHAFAUDAGE
POIDS TOTAL 1 TONNE**



SOMMAIRE

1°) Consignes de sécurité	2
2°) Capacité de rangement du conteneur version Record (1T)	3
3°) Capacité de rangement du conteneur version Progress (1T3).....	4
4°) Rappel de la réglementation concernant le permis B	4
5°) Déchargement du conteneur	5
6°) Montage de l'échafaudage Record 88 m².....	10
7°) Amarrage.....	21
8°) Utilisation roue jockey et options timon.....	23
9°) Extrait de l'attestation NF : échafaudage Record.....	25

1°) Consignes de sécurité

CONTENEUR :

- * Vérifier la mise en place de toutes les traverses de blocage (cadres, plateaux, lisses, garde-corps et plinthes) sur le conteneur.
- * Ne pas dépasser les charges admissibles des conteneurs.
- * Toute pièce déformée ou détériorée doit être changée.
- * Ne pas modifier la remorque et le conteneur.

ECHAFAUDAGE :

- * Lire la notice de montage du R200 record avant tout montage.
- * Vérifier quotidiennement : les appuis au sol, le serrage des vérins d'amarrage, le serrage des colliers et qu'aucun composant n'ait été enlevé à la structure.
- * Le démontage se fait en sens inverse du montage.
- * Ne jamais retirer les amarrages ou les diagonales avant les autres éléments.
- * Avant chaque emploi, vérifier que le matériel n'a pas été endommagé : rupture, fissure, déformation permanente, manque d'accessoires...
- * Ne jamais effectuer de réparations par soudure, redressement à froid ou à chaud des pièces ayant subi une déformation permanente.
- * Pour toute éventuelle remise en état, retourner les pièces au fabricant qui jugera si elles sont réparables.

Le décret du 8 janvier 1965(article 22) et l'arrêté du 21 décembre 2004 définissent pour les échafaudages, le contenu, les conditions d'exécution et, le cas échéant, la périodicité des vérifications générales périodiques, des vérifications lors de la mise en service et de la remise en service après toute opération de démontage et remontage ou modification susceptible de mettre en cause leur sécurité, prévues par les articles R233-11, R233-11-1 et R233-11-2 du code du travail.

Contenu des vérifications :

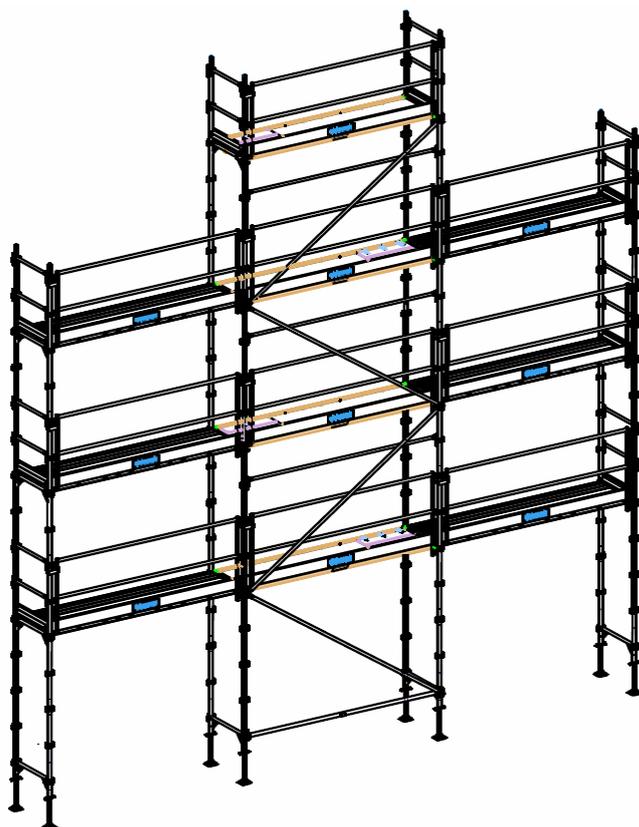
- ***Vérification avant mise ou remise en service : examen d'adéquation, de montage et d'installation, de l'état de conservation.***
- ***Vérification journalière : examen de l'état de conservation.***
- ***Vérification trimestrielle : examen approfondie de l'état de conservation.***

Le chef d'établissement doit être en mesure de présenter les documents faisant état des conditions de réalisation des vérifications ainsi que de leur résultat.

2°) Capacité de rangement du conteneur version Record (1T) référence 04030053

Rangement de matériel pour une surface de travail de 88m²(9x7+pignons).

Référence	Désignation	Quantité	Poids unitaire (kg)	Poids total (kg)
33512	RCM14 socle à vis articulé	8	4,5	36
80450	RCM12 Goupille auto verrouillante	28	0,2	5,6
4702013	R1 aluminium cadre de départ en U 1.2M	4	6,05	24,2
4702010	R3 aluminium cadre de 2m	14	8,5	119
4204011	MS30 longeron 3m	1	8,15	8,15
4704003	GCS 300 Securit'up 3m	10	11,9	119
10550	RCM78 Lisse de 0m80	16	1,4	22,4
4010351	R08A plateau tout alu 3mx0m73	6	19,9	119,4
4010359	R08AT plateau tout alu trappe 3mx0m73	4	23,2	92,8
2460033	RCM46A Echelle d'accès aluminium	4	3,2	12,8
4005005	RCM18 diagonale progress	4	5,2	21,6
15104	RCM 180 étrier à pion	1	0,5	0,5
10520	RCM6 Lisse 3m	3	5,1	15,3
4010208	PC 80 plinthe acier 0.8m	8	1,58	12,6
4230033	Sachet de 50 chevilles plastiques GD 14/70	1	1	1
4230034	Sachet de 25 pitons métalliques GRS 12/90	1	3,4	3,4
4230054	BA 180 barre d'amarrage à crochet 1.80m	3	6,5	16,5
33907	Vérin d'amarrage fenêtre 0,8m à 1,3m	3	4,7	14,1
81440	RCM 230 collier double orientable	9	1,2	10,8
34413	Notice de montage	1	0	0
Poids total (en Kg)				655



3°) Capacité de rangement du conteneur version Progress (1T3) référence 04030060

Code	Qté	Désignation	Poids U	Poids T
33512	8	RCM14.Socle à vis articulé 0,90m débattement 0,65m	4,5	36
80450	28	RCM12 goupille auto verrouillante	0,2	5,6
4002009	4	R1 cadre de départ en U 1,2m Progress	11,2	44,8
4002004	14	R3 cadre de 2 m Progress	15,9	222,6
4204011	1	SOLIDIUM - MS30.Longeron 3m	8,15	8,15
4004015	10	GCS 300 Securit'up 3m	17,5	175
ou 4004043	10	FUSIO 300 garde-corps diagonalisant avec plinthe alu	18,1	181
ou 4004031	10	FUSIO 300 garde-corps diagonalisant	14,5	141
10550	16	RCM78 lisse de 0m80	1,3	20,8
4010351	6	R08A plateau tout alu 3mx0m73	19,9	119,4
4010359	4	R08AT plateau tout alu trappe 3mx0m73	23,2	92,8
2460033	4	RCM46A échelle accès aluminium	3,2	12,8
4005005	4	RCM18 diagonale à clavette pour maille 3x2m	5,4	21,6
15104	1	RCM180 étrier à pion	0,5	0,5
10520	3	RCM6 lisse de 3m	5,1	15,3
34413	1	Notice	0	0
4230033	1	Sachet de 50 chevilles plastiques GD 14/70	1	1
4230034	1	Sachet de 25 pitons métalliques GRS 12/90	3,4	3,4
4230054	3	BA 180 barre d'amarrage à crochet 1.80m	6.55	16.5
81440	9	RCM230 collier double orientable	1,2	10,8
4230050	3	Vérin d'amarrage fenêtre 0,8m à 1,3m	4,7	14,1
4010208	8	PC80 plinthe acier 0,8m	1,58	12,64
4010201	10	PC300 plinthe acier 3m	6,30	63
Poids Total version Securit'up (en Kg)				834
Poids Total version Fusio plinthe alu intégré (en Kg)				840
Poids Total version Fusio + plinthe acier(en Kg)				858

4°) Rappel de la réglementation concernant le permis B

Permis B : Suffit pour conduire un véhicule d'un P.T.A.C n'excédant pas 3T50 auquel est attelée une remorque :

- ❖ d'un P.T.A.C. n'excédant pas 750 kg
- ❖ ou d'un P.T.A.C supérieur à 750 kg mais à la double condition :
 - * que le P.T.A.C de la remorque n'excède pas le poids à vide du véhicule tracteur
 - * et que le total des P.T.A.C (véhicule tracteur + remorque) n'excède pas 3.5 tonnes.

Permis E (B) : Nécessaire pour conduire des ensembles constitués par un véhicule tracteur d'un P.T.A.C n'excédant pas 3.5 tonnes et d'une remorque dont le P.T.A.C est supérieur à 750 kg :

- P.T.A.C. maxi de 2T5.
- Poids à vide mini de 1T.

Dans tous les cas le véhicule doit avoir la capacité de tractage requise pour la remorque.

EXEMPLE PERMIS B : PTC de la remorque chargée en Record : 1T.

P.R. = P.T.R.A du véhicule tracteur – P.T.A.C du véhicule tracteur doit être supérieur à 1 tonne et remplir les 2 conditions cités ci-dessus.

5°) Déchargement du conteneur

1 – Après avoir dételé la remorque, mettre en place les 2 béquilles ainsi que la roue jockey...
Désangler les diagonales ainsi que les cadres avant de commencer à sortir les pièces.



Roue jockey

Sangles

Béquilles

2 – Enlever les diagonales (2 de chaque côté) afin de pouvoir retirer les cadres



Pour réduire l'encombrement, les cadres se rangent tête-bêche.



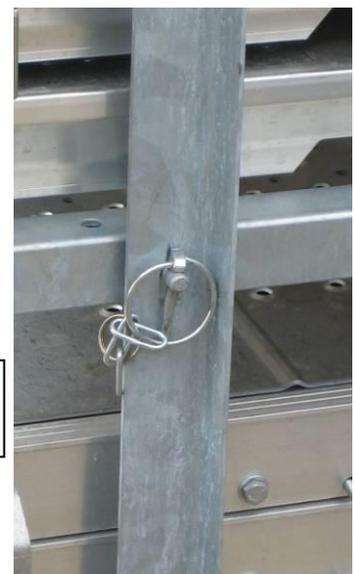
3 – Débloquer les plateaux et les échelles RCM46. Pour cela, retirer les équerres de blocage en enlevant les goupilles. Les plateaux et les échelles se sortent par l'arrière du conteneur.



4 échelles

6 plateaux
aluminium 3x0.73m

4 plateaux
aluminium à trappe



4 – Dégoupiller les 2 barres de blocage pour libérer les garde-corps. Les garde-corps se retirent par l'arrière de la remorque.



10 garde-corps

Pour la version acier équipée de Fusio, le déchargement doit être effectué en commençant par les garde-corps du milieu. Procéder de façon inverse pour chargement en suivant la disposition suivante et en veillant que les garde-corps soient au fond du peigne.

5 Garde-corps avec étriers à gauche.

5 Garde-corps avec étriers à droite.

Version Fusio avec plinthe intégrée rangés de la même manière.



Décharger également les plinthes de 3m pour les garde-corps Fusio.



5 – Sortir les plinthes d'extrémité.



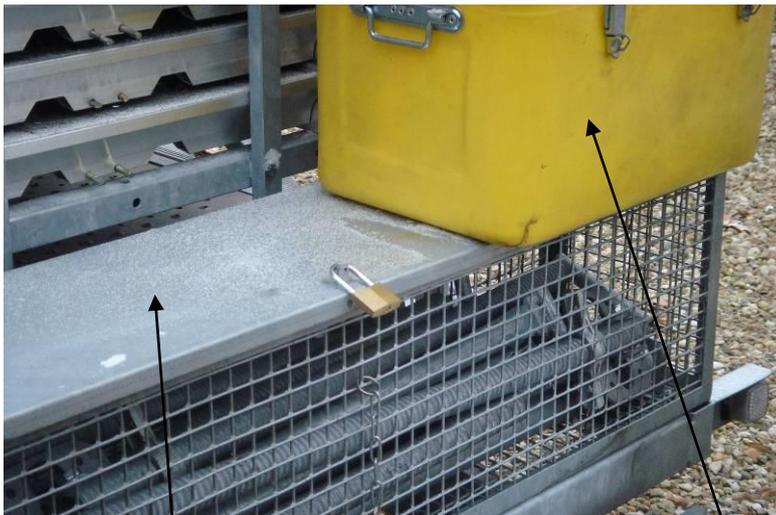
6 – Les 3 barres d'amarrage sont positionnées à l'arrière dans des découpes rondes et bloquées à l'aide d'un axe goupillé.



7 – Les 3 lisses et le longeron sont rangés sur les parties latérales (2 de chaque côté).



8 – Le vidage du conteneur se termine par le panier et le coffre. Les pieds RCM 14 les vérins de fenêtre et les lisses d'extrémité RCM78 dans le panier, les goupilles, étrier à pion et sachets de chevilles dans le coffre.



Couvercle en option.

Baroudeur sur le panier en version timon articulé.

9 – Le conteneur est maintenant vidé



6° Montage de l'échafaudage Record 88 m² (Ceci ne remplace pas la notice du R200 Record)

1-Prévoir un calage adapté à la nature du terrain et aux charges prévues.



2-Rentrer les pieds dans le cadre de départ en U.



3-Relier provisoirement les travées d'une lisse.



4-Répéter l'opération pour les 3 travées.



5-Relier la travée centrale par un longeron



6-Installer un plancher sur la travée centrale



7-Régler les socles dans le plan longitudinal et transversal. Déplacer la lisse sur l'avant pour contrôler le niveau. Procéder ainsi sur toutes les travées.



8-Les travées de départ sont de niveaux.



9-Préparer 2 lisses 0m80 sur un cadre pour la protection en extrémité.



10-Monter 2 ensembles en extrémité.



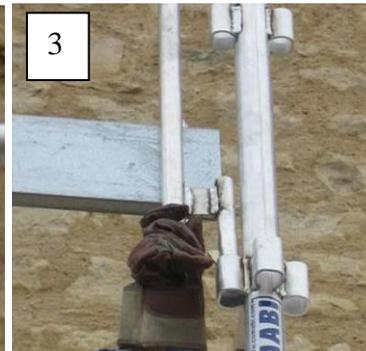
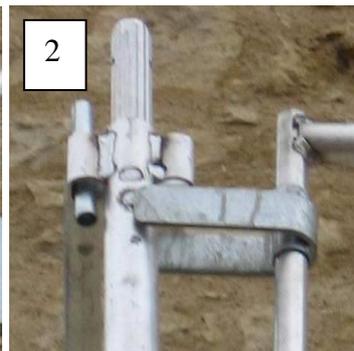
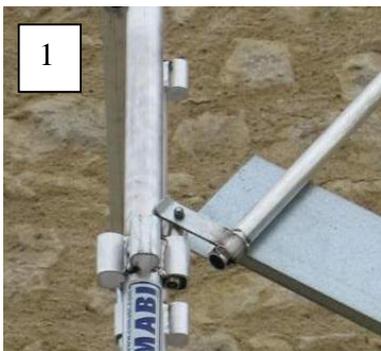
11-Monter 2 cadres R3 au centre.



11-Goupiller tous les cadres.



12-Monter les garde-corps
Securit'up



12-Poursuivre sur les 2 autres travées



13-Installer l'étrier à pion pour la diagonale sur la travée centrale

14-Positionner la diagonale horizontalement dans l'insert... la pivoter pour la bloquer ...et fixer l'étrier de l'autre extrémité à l'aide du marteau.



15-Installer le premier plateau : le faire déborder de la traverse...

16- et le faire glisser sur cette dernière pour mettre en place les crochets opposés. Terminer par le verrouillage des anti-soulèvements



17-Poursuivre sur les 2 travées restantes : la travée centrale est équipée d'un plateau à trappe.



18-Positionner l'échelle d'accès sur la travée centrale



19-Accéder au niveau supérieur.



20- Mettre en place les plinthes d'extrémité, en l'engageant diagonalement...



21- Puis horizontalement ; suivant la flèche gravée sur la plinthe



22- Le montage continue par l'installation des cadres du 2^{ème} niveau



23-Goupiller le 2^{ème} niveau



24-Poursuivre par le montage des garde-corps...sur les 3 travées



25-Monter la 2^{ème} diagonale dans la continuité de la 1^{ère} et la claveter



26-Continuer par les plateaux



27-Après l'installation de l'échelle d'accès, démonter la lisse du 1^{er} niveau qui est maintenant inutile...



28-et la remonter en protection d'accès au 2^{ème} niveau



29-Avant d'accéder au niveau suivant, procéder à l'amarrage de l'échafaudage. Pour un amarrage sur vérin, voir le chapitre 5/ amarrage.



30- Préparer 2 colliers doubles sur chaque cadre d'extrémité pour un amarrage sur cheville.



31-Fixer une cheville dans le mur adaptées à la nature du support (en cas de doute, faire mesurer la tenue mécanique des chevilles)

32-Engager l'amarrage verticalement, le redresser



33-Et le serrer dans les 2 colliers doubles.

34- Maintenant que l'échafaudage est amarré, l'accès au 2^{ème} niveau est possible.



35- Avant l'accès, s'équiper des plinthes d'extrémité...

36- Et clore le montage du 2^{ème} niveau.



37- Pour le montage du 3^{ème} niveau, reprendre les opérations 22 à 28. Stocker les éléments sur le niveau inférieur.
L'opérateur de dessous passant les éléments à l'opérateur qui pose le niveau.
Le montage du 3^{ème} niveau est maintenant terminé



38- Le 4^{ème} niveau est le montage du pignon. Commencer par les 2 cadres équipés de lisses.



39- Poursuivre par le montage du garde-corps.



40- Monter la diagonale, horizontalement puis la redresser et la claveter.



41- Installer le plateau d'accès sans oublier de le verrouiller.



42- Mettre en position l'échelle d'accès.



43- Placer les plinthes d'extrémité du dessous.



44- Installer le 3ème amarrage en reprenant les opérations 31 à 33.



45- Terminer par la lisse d'accès après l'avoir démonté du 1^{er} niveau.





AMARRAGE

AMARRAGE

AMARRAGE

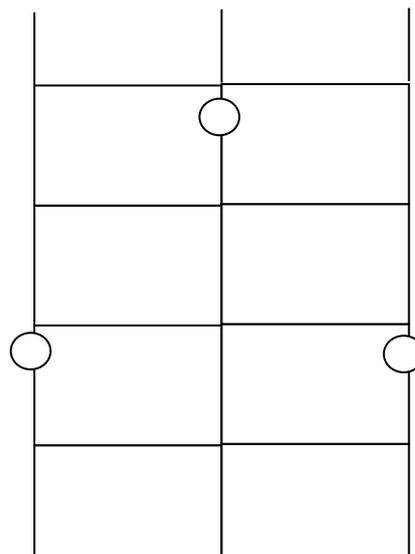
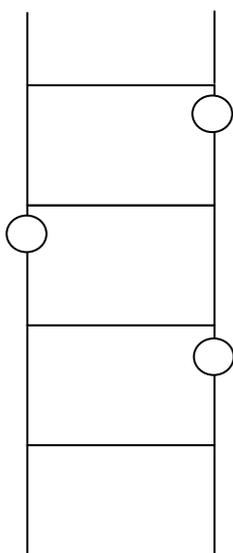
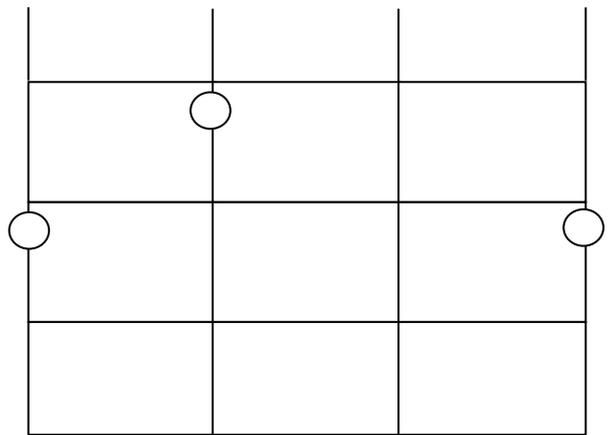
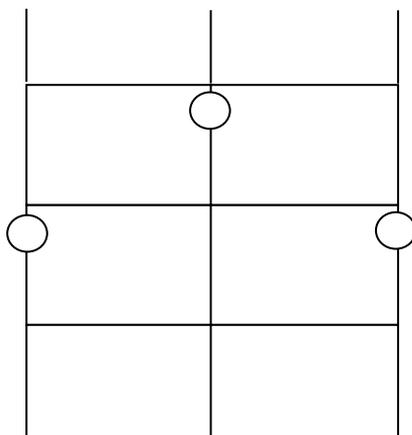
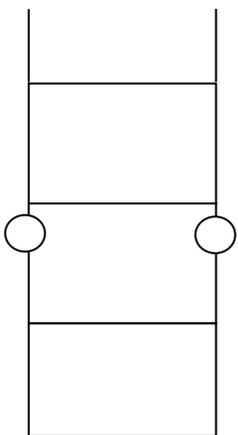
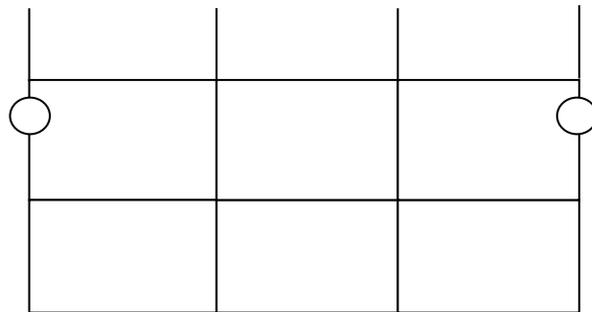
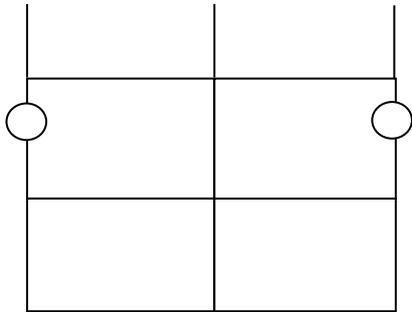
7°) Amarrage

Les amarrages sont à installer au fur et à mesure du montage de l'échafaudage. Pour la fixation on utilise soit des anneaux à vis ($\varnothing 12$ mini) et des chevilles plastiques ou autres (métalliques, chimiques) adaptées à la nature du support (en cas de doute, faire mesurer la tenue mécanique des chevilles) soit un vérin de fenêtre comme montré ci-dessous. Les amarrages sont à fixer, si possible, immédiatement au dessous du plancher sur les deux montants du cadre à l'aide de colliers orientables.

- 1- Positionner le vérin sur 2 cales.
- 2- Serrer le vérin
- 3- Monter un collier double sur le vérin
- 4- Serrer la barre d'amarrage
- 5- Positionner la horizontalement
- 6- Et serrer la sur le cadre à l'aide du 2^{ème} collier double



Quelques configurations de montage avec la position des amarrages :



8° Utilisation roue jockey et options timon



En version standard nos remorques sont livrées avec un timon non articulé avec boule.

BONNE UTILISATION DE LA ROUE JOCKEY



MAUVAISE UTILISATION DE LA ROUE JOCKEY

Corps fixe non réparti autour du timon.

Roue déployée à fond

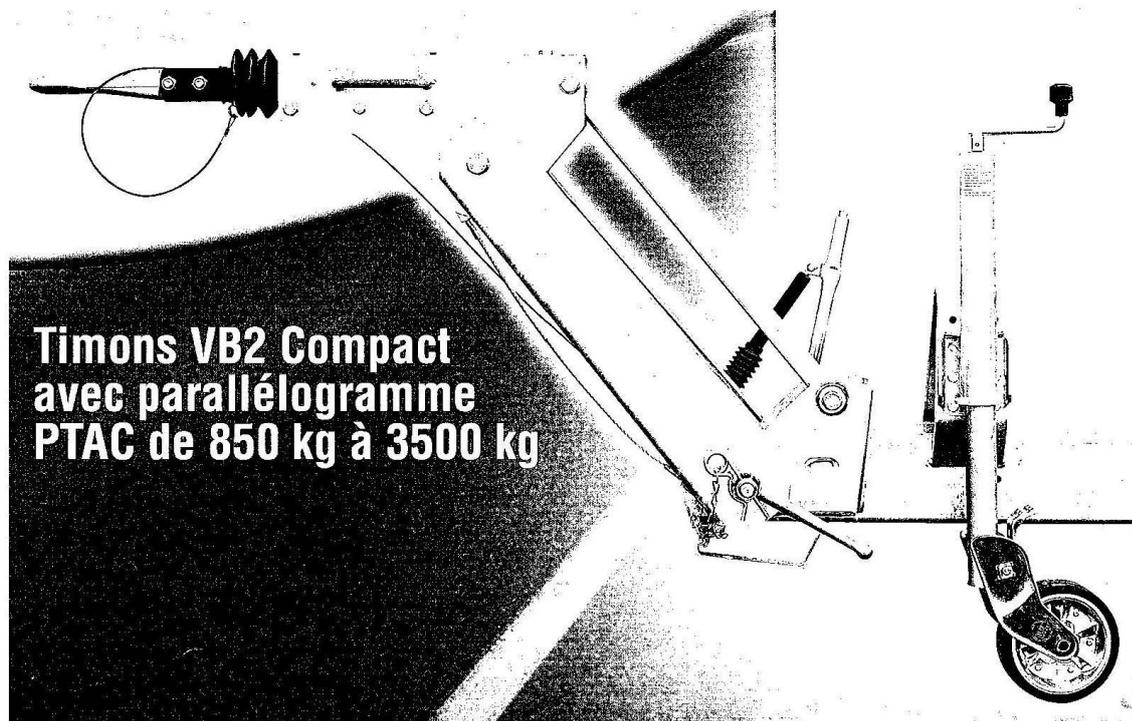
Consignes d'utilisation de la roue jockey :

- Celle-ci ne sert qu'à atteler et dételer le conteneur au véhicule tracteur (à vide ou en charge).
- Lors du transport, conteneur chargé, la roue jockey doit toujours être remontée.
- Déplacer le conteneur chargé à l'aide du véhicule tracteur et non pas avec la roue jockey

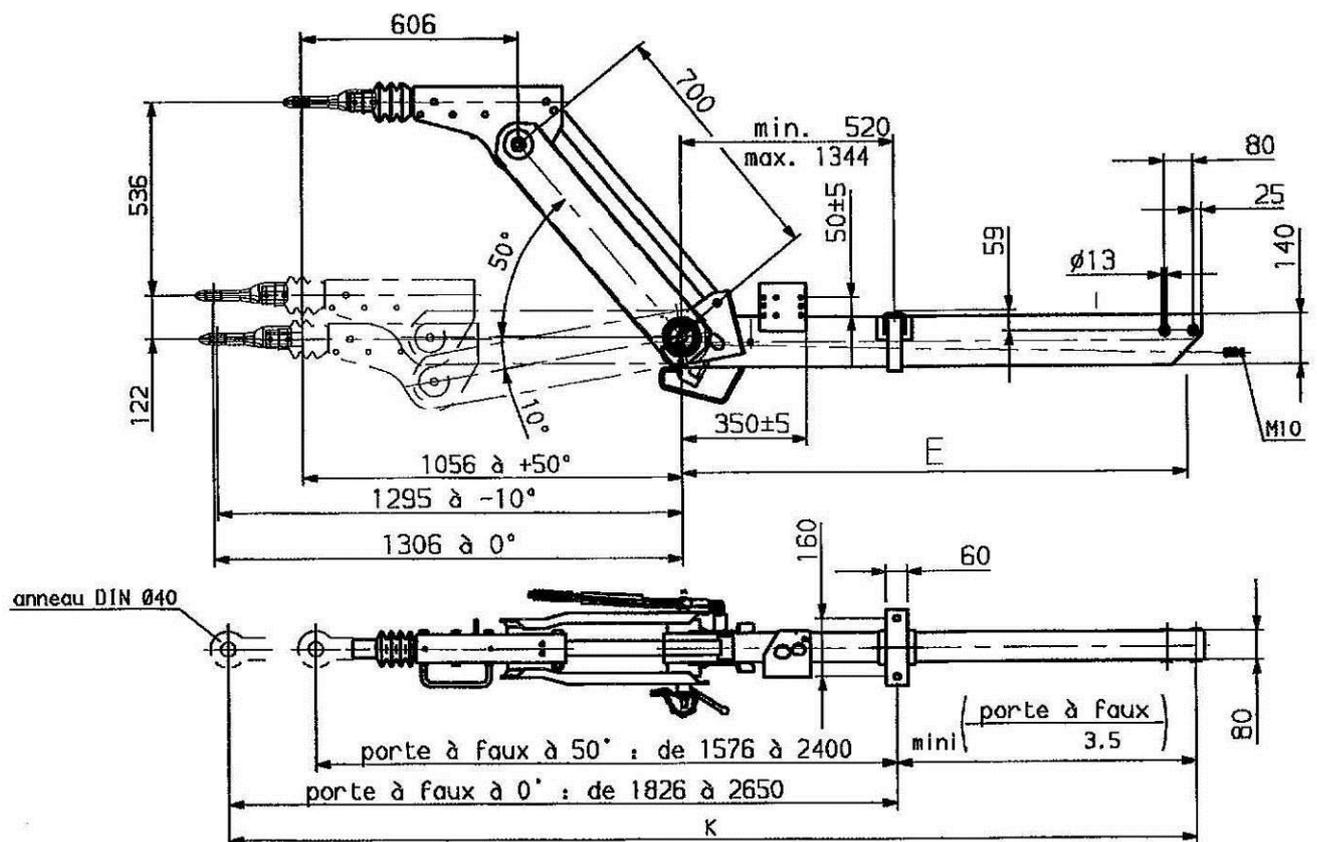
Option antivol sur boule.



Option timon articulé nouvelle génération avec un seul point de serrage.



Timon complet (sans pièce d'accrochage)



9°) Extrait de l'attestation NF : échafaudage Record

**ATTESTATION DE DROIT D'USAGE
MARQUE NF – ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER**

Organisme certificateur :
AFAQ AFNOR Certification – Siège : 11, avenue Francis de Pressensé - 93571 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
Bureaux : 116, avenue Aristide-Briand – BP 40 – 92224 BAGNEUX CEDEX
Secrétariat Technique - Laboratoire d'essais et Organisme d'inspection :
CEBTP – SOLEN – 102, route de Limours - 78471 SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE CEDEX

ADMISSION À LA MARQUE NF		
N° 04.01	du	30 / 03 / 1990
RECONDUCTION DE LA MARQUE NF		
N° 04.18-B	du	15 / 10 / 2006
Identification de l'usine N° 04		

La société :

COMABI
Route de Saint-Bernard

01600 TREVOUX

Pour son usine de:

TREVOUX

Correspondant AFAQ AFNOR Certification :	
M. Olivier STEPHAN	Tél : 01.41.62.88.48
	Fax : 01.49.17.90.61
Correspondant CEBTP – SOLEN :	
M. Michel ARVAULT	Tél : 01.30.85.24.95
	Fax : 01.30.85.21.80



est autorisée à apposer, sur les produits ci-dessous, la marque NF de conformité aux normes NF EN 12810 parties 1 et 2 et NF EN 12811 parties 1, 2 et 3, relatives aux échafaudages de façade à composants préfabriqués, aux spécifications complémentaires du Référentiel NF-096 et dans les conditions fixées par celui-ci.

ÉCHAFAUDAGES DE FAÇADE À COMPOSANTS PRÉFABRIQUÉS												
Modèle (Date d'effet)	Structure porteuse	Trame maxi	Classe du modèle selon les planchers dont il est équipé									
			Planchers modulaires						Plateaux			
			acier		aluminium		mixtes alu bois		tout aluminium			
			RCE l = 0,36 m	RCSP l = 0,36 m	RA l = 0,36 m	R 97 l = 0,73 m	LA l = 0,72 m					
NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R			
R200 « Record » (31/12/2006)	Structure à cadres Alliage d'aluminium $\sigma_e \geq 220 \text{ N/mm}^2$ Largeur 0,80 m	3,00 m	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3
		2,50 m	5	5	5	5	3	3	3	3	3	3
		2,00 m	5	5	6	6	3	3	3	3	3	3

Attention : pour la signification des abréviations et les conditions d'attribution des classes, se reporter à l'avertissement en page 2 du présent document

Pour se référer à la marque NF, une structure d'échafaudage montée à partir d'un modèle certifié ne doit comporter, pour les sous-ensembles soumis au marquage, que ceux figurant dans la nomenclature NF du modèle.

La nomenclature NF du modèle ci-dessus est donnée en page 10 du présent document.

Elle fait partie intégrante de l'attestation.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et le cas échéant par les essais réalisés au laboratoire de la marque.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée d'un an à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFAQ AFNOR CERTIFICATION qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel NF-096.

Le Directeur Général Délégué



Jacques BESLIN

R200 « Record » 800

Désignation du sous-ensemble	Références
Vérin de pied	RCM14 (033512) / RCM14 F (4201001)
Poteau / Manchon de départ	Poteau 1 m Solidium (4201004) / Manchon (04201003)
Poteaux	R5 Alu (4703001) / R50 Alu (4703002)
Longerons	MS 30 (04204011) / MS25 (004204010) / MS20 (04204009) / MS15 (04204008) / MS10 (04204006)
Cadres	R1 Alu (4702013) / R2 Alu (4702014) / R3 Alu (4702010) / R40 Alu (4702012)
Cadre asymétrique	R4 Alu (4702011)
Poutre passage piétons	RC1500(4001002)
Montant passage piétons	RC1400(4001003)
Garde-corps de montage et d'exploitation	GCMS300 (4004001) / GCMS250 (4004003) / GCMS200 (4004004) / GCMS150 (4004005) / GCMS80 (4004006)
Garde-corps « SECURIT'UP acier »	GCS300 (04004015), GCS250 (04004016), GCS200 (04004017), GCS150 (04004018)
Garde-corps « SECURIT'UP alu / plinthe acier »	GCS300 Alu (4704003), GCS250 Alu (4704004), GCS200 Alu (4704005), GCS150 Alu (4704006)
Garde-corps double	GCM300 (4404017)
Lisses	RCM6 (010520) / RCM625 (010925) / RCM620 (010920) / RCM615 (010915) / RCM78 (010550) / RCM604 (04004014)
Plinthes acier	PC300 (040110201) / PC250 (040110202) / PC200 (040110204) / PC150 (040110205) / PC100 (040110207) / PC705 (04711001)
Diagonales	RCM18 (4005005) / RCM25 (4005006) / RCM20 (4005007)/RCM15 (4005008)
Étrier à pion	RCM180 (015104)
Poutres de franchissement	RCM791(015141)
Consoles de départ	RCM30/36 (04220002)-(04220003) / M56 (00032041)-(00032122)
Échelle d'accès	RCM46 (2460033)
Panneau indicateur des charges d'exploitation	032830
La classe d'un modèle dépend des planchers dont il est équipé. Se reporter à l'attestation ou aux étiquettes collées sur les planchers.	
Plaqueaux mixtes aluminium - bois pour plancher : * simples - largeur 0,73 m × longueurs [3 m] [2,5 m] [2 m] [1,5 m] * à trappe - largeur 0,73 m × longueurs [3 m] [2,5 m] [2 m] [1,5 m]	R97 [04010151] / R9725 [04010154] / R9720 [04010155] / R9715 [04010156] R970 [04010152] / R97025 [04010161] / R97020 [04010158] / R97015 [04010159]
Plaqueaux tout aluminium : * simples - largeur 0,73 m × longueurs [3 m] [2,5 m] [2 m] [1,5 m] * à trappe - largeur 0,73 m × longueurs [3 m] [2,5 m] [2 m] [1,5 m]	[04010188] / [04010189] / [04010190] / [04010191] [04010184] / [04010185] / [04010186] / [04010187]
Plaqueaux tout aluminium « LA » : * largeur 0,72 m × longueurs [3 m] [2,5 m] [2 m] [1,5 m]	LA 300 [07005001] / LA 250 [07005002] / LA 200 [07005003] / LA 150 [07005004]
Planchers modulaires en acier galvanisé : * « RCE » largeur 0,360 m × longueurs [3 m] [2,5 m] [2 m] * « RCSP » largeur 0,360 m × longueurs [3 m] [2,5 m] [2 m] [1,5 m] [1 m] [0,8 m]	RCE 300 [4010001] / RCE 250 [4010002] / RCE 200 [4010003] RCSP 300 [04210030] / RCSP 250 [04210057] / RCSP 200 [04210058] / RCSP 150 [04210059] / RCSP 100 [04210060] / RCSP 80 [04210061]
Planchers modulaires en aluminium : * « RA » largeur 0.36 m × longueurs [3 m] [2,5 m] [2 m] [1,5 m] [1 m] [0,8 m]	RA300 [7000001] / RA250 [7000002] / RA200 [7000003] / RA150 [7000004] / RA100 [7000005] / RA80[7000006]